EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 60

INDEMNISATIONS POUR DOMMAGES DE TRAVAUX PUBLICS

Pour pallier les dommages de travaux publics, la Ville a créé une Commission Permanente d'Indemnisation Amiable.

Celle-ci s'est réunie le 20 mars 2014 afin d'examiner les demandes déposées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant des travaux réalisés par la Ville et fait les propositions d'indemnisations suivantes au Conseil Municipal :

✓ ***Dans le cadre des travaux d'eau et d'assainissement du boulevard Etienne Clémentel*** qui se sont déroulés par tranche, durant les trois dernières années, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive pour la durée totale des travaux de 7 000 € à la SARL « Divan Kebab » située 155, rue Etienne Clémentel, représentée par Monsieur Ihsan DOGU.

✓ ***Dans le cadre des travaux de réfection de l'Opéra*** qui ont débuté en juin 2011 et qui se sont achevés en juillet 2013, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive pour l'année 2013 (les dossiers, à la demande de Monsieur le Maire, ayant été examinés et indemnisés chaque fin d'année civile) de 23 900 € à la SARL « La Panifière » située 11, rue Nestor Perret, représentée par Monsieur Dominique CATHONNET et Madame Jacqueline CATHONNET ERNST.

✓ ***Dans le cadre des travaux du Grand Carré Jaude*** qui ont débuté courant 2010 et se sont achevés fin 2013, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive pour l'année 2013 (les dossiers, à la demande de Monsieur le Maire, ayant été examinés et indemnisés chaque fin d'année civile) de 11 400 € à la SARL ACA AIGUESPARSES située 33, rue Bonnabaud, représentée par Monsieur Claude AIGUESPARSES.

✓ ***Dans le cadre des travaux de réfection de la rue Anatole France*** qui ont débuté courant 2011 pour s'achever en décembre 2013, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive pour l'année 2013 (les dossiers, à la demande de Monsieur le Maire, ayant été examinés et indemnisés chaque fin d'année civile) de :

- 7 000 € à la SARL OUFRAD VINCENT située 65 bis, rue Anatole France, représentée par Madame Céline OUFRAD VINCENT ;
- 5 500 € à la SARL SKE située 96, rue Anatole France, représentée par Monsieur ET TAIF SAID et Madame Katia ET TAIF BOSSAND ;
- 4 800 € à la SNC BARLOT-DUBLET, située 104, rue Anatole France, représentée par Madame Nadège DUBLET et Monsieur Eric BARLOT.

✓ ***Dans le cadre des travaux de voirie, avenue Julien***, occasionnant la fermeture de celle-ci entre la Place de Jaude et la rue Bonnabaud durant les mois de juillet et août 2013, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive de 550 € à la SARL MC Marlboro Classics située 2, avenue Julien, représentée par Monsieur Olivier JAVELLE.

✓ ***Dans le cadre des travaux de réfection du pourtour du Marché Saint-Pierre*** qui ont débuté en mai 2013 pour s'achever fin février 2014, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive de :

- 5 900 € à la SARL « Bien être en Bulles » située 11, place Francis Ponge, représentée par Madame Karen ARCHIMBAUD ;
- 2 900 € à l'entreprise « Saint-Pierre Affûtage » située place Saint-Pierre, représentée par Madame Patricia TRUWANT ;
- 24 000 € à la SAS « Brasserie Le Saint-Pierre » située rue Barthélémy, représentée par Monsieur Stéphane BATH.

✓ **Dans le cadre des travaux de réfection de la rue Rabanesse** qui ont été réalisés d'octobre 2013 à janvier 2014, la Commission propose d'allouer une indemnisation définitive de 5 000 € à la SARL « VP FLEURS » située 1, boulevard Jean Jaurès, représentée par Monsieur Vincent PISANO.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 juillet 2014

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN